



**PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS
DU RENOUELEMENT TOTAL DU CONSEIL DE L'INSPE
DE L'ACADEMIE DE LA MARTINIQUE DU MARDI 14
NOVEMBRE 2023**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITE DES ANTILLES

- Vu* le code de l'éducation notamment les articles D719-1 à D719-40 du code de l'éducation fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ainsi que les modalités de recours contre les élections ainsi que l'article D721-4 ;
- Vu* les statuts de l'université des Antilles approuvés par le conseil d'administration du 05 juillet 2022 ;
- Vu* les statuts de l'INSPE de l'Académie de la Martinique approuvés par le conseil d'administration 29 octobre 2019 ;
- Vu* l'arrêté n°2023-1110 portant renouvellement total du conseil de l'INSPE de l'Académie de la Martinique ;
- Vu* l'arrêté n°2023-1199 portant composition du bureau de vote pour le renouvellement du conseil de l'INSPE de l'académie de la Martinique du mardi 14 novembre 2023 ;
- Vu* l'arrêté n°2023-1197 fixant les candidatures pour le renouvellement du conseil de l'INSPE Martinique ;
- Vu* l'arrêté n°2023-1239 portant composition du bureau de vote pour le renouvellement du conseil de l'INSPE de l'académie de la Martinique ;
- Vu* les procès-verbaux de dépouillement du 14 novembre 2023 ;
- Vu* le procès-verbal rectifié de dépouillement pour le collège 2 du 16 novembre 2023 et ses annexes ;
- Vu* la délibération 2022-02 de la réunion des élus du conseil d'Administration de l'université des Antilles du 14 février 2022 portant élection du Professeur Michel GEOFFROY en qualité de Président de l'université des Antilles.

PROCLAME

Article 1 : Résultats – collège 1

Sièges à pourvoir : 2
Nombre d'électeurs inscrits : 3
Nombre de votants : 3
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages valablement exprimés : 3
Taux de participation : 100 %

Liste	Candidats	Voix obtenues	Sièges obtenus
TRANSPARENCE ET DEMOCRATIE	1. Monsieur Dominique BERTHET 2. Monsieur Yann LHOSTE	3	2

Sont proclamés élus au collège 1 du Conseil de l'INSPE de l'académie de la Martinique, Messieurs Dominique BERTHET et Yann LHOSTE.

Article 2 : Résultats – collège 2

Sièges à pourvoir : 2
Nombre d'électeurs inscrits : 13
Nombre de votants : 9
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages valablement exprimés : 9
Taux de participation : 69,23 %

Liste	Candidats	Voix obtenues	Sièges obtenus
POUR UNE INSPE FORTE ET DYNAMIQUE	1. Madame Colette RANELY VERGE-DEPRE 2. Monsieur Cédric RAMASSAMY	6	1
TRANSPARENCE ET DEMOCRATIE (FSU)	1. Madame Sarah TELLIER 2. Monsieur Maurizio ALI	3	1

Sont proclamés élus au collège 2 du Conseil de l'INSPE de l'académie de la Martinique, Madame Colette RANELY VERGE-DEPRE et Monsieur Maurizio ALI.

Article 3 : Résultats – collège 3

Sièges à pourvoir : 2
Nombre d'électeurs inscrits : 20
Nombre de votants : 14
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages valablement exprimés : 14
Taux de participation : 70 %

Liste	Candidats	Voix obtenues	Sièges obtenus
TRANSPARENCE ET DEMOCRATIE (FSU)	1. Madame Séverine ELY-MARIUS 2. Madame Cécile BOURGADE	14	2

Sont proclamées élues au collège 3 du Conseil de l'INSPE de l'académie de la Martinique, Mesdames Séverine ELY-MARIUS et Cécile BOURGADE.

Article 4 : Résultats – collège 5

Sièges à pourvoir : 2
Nombre d'électeurs inscrits : 23
Nombre de votants : 20
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages valablement exprimés : 20
Taux de participation : 86,95 %

Liste	Candidats	Voix obtenues	Sièges obtenus
TRANSPARENCE ET DEMOCRATIE (FSU)	1. Madame Josiane KOUMENDA	20	1

Est proclamée élue au collège 5 du Conseil de l'INSPE de l'académie de la Martinique, Madame Josiane KOUMENDA.

Article 5 : Résultats – collège 6

Sièges à pourvoir : 4

Nombre d'électeurs inscrits : 417

Nombre de votants : 9

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages valablement exprimés : 8

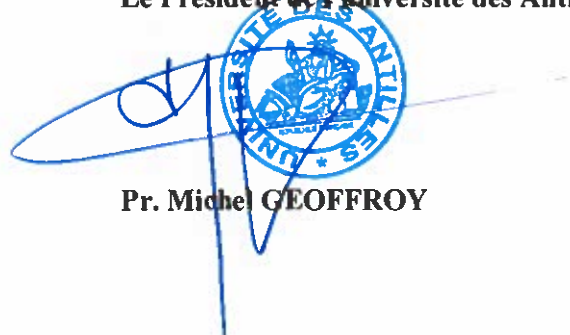
Taux de participation : 2,15 %

Liste	Candidats	Voix obtenues	Sièges obtenus
TRANSPARENCE ET DEMOCRATIE (FSU)	1. Madame Sandrine MARTAIL 2. Madame Orlane ROHO	8	2

Sont proclamées élues au collège 6 du Conseil de l'INSPE de l'académie de la Martinique, Mesdames Sandrine MARTAIL et Orlane ROHO.

Pointe-à-Pitre, le 17 novembre 2023

Le Président de l'université des Antilles



Pr. Michel GEOFFROY